

REOUVERTURE COLLEGE JEAN ROSTAND

18 MAI 2020

- Effectifs maximum retenus

Suite au sondage réalisé auprès des familles des élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} quant à la reprise des cours au collège le lundi 18 mai, 9 groupes ont été constitués. Chaque groupe a un effectif de 10 élèves. 90 élèves maximum seront présents sur l'établissement.

- Horaires du collège :

Le collège accueille les élèves inscrits via le sondage de 7h30 à 16h50. Tout rassemblement est à proscrire aux entrées de l'établissement.

Les cours débutent à 7h55 et terminent à 12h05 suivant l'emploi du temps puis de 13h40 à 16h50 pour tous les élèves. Les récréations ont lieu de 9h55 à 10h10 et de 15h10 à 15h25.

Les emplois du temps seront disponibles au plus tard lundi matin à l'arrivée des élèves.

- Accueil des élèves :

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. Les parents doivent prendre la température de leur enfant avant le départ pour le collège. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne devra pas se rendre le collège. Les personnels devront procéder de la même manière.

Le jour de la reprise doit permettre aux équipes enseignantes de sécuriser les élèves en expliquant la situation, d'écouter ce qu'ils ont vécu, d'identifier des situations préoccupantes et de les signaler au personnel compétent et d'expliquer les nouvelles règles de vie dans l'établissement (mesures barrière, principes de distanciation physique, objectif du retour en classe).

L'accès au collège se fait par l'entrée habituelle(bus) et par le COSEC.

Pas de rassemblements de parents aux abords du collège.

A chaque entrée du bâtiment, les mains seront systématiquement lavées avec du gel hydro alcoolique ou du savon. L'élève doit obligatoirement porter un masque à son arrivée. Les DP doivent en avoir en réserve pour la 2^{ème} partie de la journée. Le 2^{ème} masque doit être emballé dans un sac en plastique. Dans le cas de masque textile, un 2^{ème} sac vide doit être prévu pour recevoir, à la mi-journée, le masque utilisé. Pour ces masques, les parents s'engagent à les laver à 60° pendant 30 minutes et à les repasser à la vapeur avant nouvelle utilisation. Tout élève qui ne sera pas en possession du masque (ou des deux masques pour les DP)

ne sera pas accueilli au collège. Les parents seront contactés pour venir le chercher. Le port du masque sera obligatoire toute la journée au collège sauf pendant le temps du repas.

- **Accueil des élèves en classe**

Chaque groupe garde sa salle pour la semaine :

Durant leurs heures de cours, les élèves sont pris en charge par demi-journée par un (ou deux) professeur de l'équipe pédagogique qui peut dispenser son enseignement et accompagner l'élève dans la réalisation de travail envoyé par les autres enseignants via le cahier de texte numérique.

Un appel « papier » sera effectué par les professeurs. La Vie scolaire contactera les élèves inscrits dont l'absence n'a pas été signalée par les familles.

Régulièrement, le professeur demandera aux élèves de se laver les mains (gel).

Les déplacements en classe, les prêts d'affaires sont proscrits. Le port du masque est obligatoire. La place de l'élève est attribuée pour toute la semaine. Les distances physiques sont respectées. La place des tables et des chaises doit être conforme au marquage au sol.

Pendant le temps de présence en classe, le professeur peut faire des petites pauses de 5 à 10 minutes. Les élèves restent en classe sans travailler pendant ces pauses.

L'élève, dans son cartable, n'a besoin que de sa trousse et des feuilles de papier et/ou un cahier pour écrire, il n'amène pas de livre. **Prévoir également une bouteille d'eau**

- **Pause toilette pendant les heures de cours**

L'élève peut sortir et se rendre aux toilettes. Il est obligatoire de se rendre systématiquement en Vie Scolaire. Un adulte surveille en permanence les toilettes. L'adulte vérifie le nombre d'élèves, le lavage des mains avant et après (savon et séchage).

Pas plus de 2 élèves par toilettes.

- **Récréation**

Chaque classe sort élève par élève, dans l'ordre de son numéro de classe. Le professeur regarde que la classe voisine est libérée avant de laisser sortir ses élèves, et ainsi de suite.

Un adulte par cour vérifie le port du masque, les distances physiques, et un adulte par toilette vérifie le nombre d'élèves dans les toilettes, le nettoyage des mains avant et après.

Au retour dans la classe, tous les élèves se lavent les mains avec le gel des distributeurs à chaque entrée du bâtiment.

- **Pause méridienne**

Les vérifications sont identiques à celles des récréations.

Lorsque le cours est terminé, les externes, les premiers, un par un et classe par classe, sortent (comme pour la récréation) et se dirigent vers la sortie.

La reprise des cours est fixée à 13h40.

En sortant de la classe, tous les élèves se laveront les mains.

- **Changement de masque pour les demi-pensionnaires :**

Pour les demi-pensionnaires déjeunant à 12h00, le masque usagé sera retiré dans le hall d'accès et jeté dans la poubelle prévue à cet effet ou placé dans un sac plastique et rangé dans le cartable pour les masques textiles.

Les élèves déjeunant à 12h30 ou 13h00 garderont leur masque jusqu'à l'heure de leur déjeuner. Tous les collégiens prendront avec eux leur masque de rechange rangé soigneusement dans un sac plastique. De plus les élèves dotés d'un masque textile devront se munir d'un sac vide en vue du rangement du masque usagé avant le repas.

Chaque élève remettra un masque neuf à sa sortie du self.

Des distributeurs de gel hydro-alcooliques sont à disposition à l'entrée et à la sortie.

- **Demi-pension**

L'engagement au régime de la demi-pension est définitif jusqu'à la fin de l'année scolaire

Le plateau est préparé par la cuisine et le menu est unique. Les élèves se conformeront strictement aux consignes données lors du débarrassage.

En raison des contraintes liées à la distanciation physique, la salle des commensaux ne peut accueillir qu'un nombre limité de convives.

Le service sera organisé selon 3 plages horaires successives : 12h00, 12h30, 13h00.

Pour les deux premiers services, un AED va chercher, dans les classes dont il est responsable, les élèves DP et les accompagne au réfectoire. Il reste dans le self pour surveiller les élèves. Après le déjeuner, tous les élèves sortent un par un, accompagné par l'AED. Après un lavage des mains au gel et la mise du nouveau masque, l'AED les accompagne vers la sortie située près du CDI afin d'éviter tout croisement avec les autres classes dans les couloirs. Ils se rendent dans la cour. Un second adulte se positionnera aux toilettes pour la surveillance jusqu'à 13h40, durant le temps de présence des élèves dans la cour.

Les classes qui mangent à 12h30 et 13h00 attendent dans la cour sous la responsabilité d'un AED, qui surveille et accompagne le groupe à l'heure voulue au self. Chaque élève jette son masque papier dans la poubelle prévue à cet effet ou range son masque textile et se lave les mains au passage. Pour la sortie du self, la procédure est identique aux services précédents.

- **Lavage des mains :**

- ✓ A l'arrivée et au départ du collège, à chaque entrées du bâtiment.
- ✓ Dans chaque salle
- ✓ Avant d'aller au self, à la sortie du self
- ✓ Durant les récréations, les pauses méridiennes et avant et après être allé aux toilettes (savon + serviette en papier).

- **Entretien du collège :**

Le nettoyage des locaux sera effectué conformément au protocole sanitaire national avec les produits virucides conformes à la norme EN14476, le matin, avant l'arrivée des élèves.

- **Actions complémentaires :**

Les poubelles "classiques" seront vidées tous les jours.

Les poubelles contenant les masques usagés, les équipements de nettoyage à usage unique, tout matériel risquant d'avoir été souillé, sont vidées deux fois par jour. Ces poubelles sont équipées de deux sacs plastiques qui sont fermés hermétiquement avant enlèvement.

L'approvisionnement permanent des toilettes en savon liquide et en papier sera assuré.

Les locaux seront régulièrement aérés : avant l'arrivée des élèves, lors des récréations, après le déjeuner, lors d'un changement de salle de classe,).

- **Prévention des risques pour le personnel :**

Les produits de nettoyage seront utilisés dans le respect des modes opératoires indiqués par les fabricants. En complément des mesures sanitaires, les mesures de sécurité mentionnées dans les fiches de données de sécurité seront appliquées.

- **Aménagements des salles :**

La norme de 4m² par élève est respectée.

Le matériel et le mobilier non-utilisés seront évacués (tables, chaises, ...).

Les professeurs veilleront à proscrire le déplacement dans les salles. Lorsque cela est possible, les fenêtres devront rester ouvertes. Les salles seront aérées le matin et au cours de la journée.

Les poignées des portes, fenêtres, interrupteurs, outil informatique du professeur, seront régulièrement désinfectés.

- **Consignes pour tous les personnels :**

- ✓ Les gestes barrières seront appliqués.
- ✓ Le masque sera obligatoire.
- ✓ Les mains seront régulièrement lavées.
- ✓ Le matériel individuel sera privilégié.
- ✓ Les déplacements à l'intérieur de l'établissement seront limités
- ✓ Le matériel personnel sera nettoyé par les professeurs grâce à des lingettes mises à disposition dans chaque salle. : clavier, souris, (ou par les agents de service, si manque de lingettes)
- ✓ Des masques seront disponibles à l'infirmerie pour gérer les urgences.
- ✓

Aucune personne étrangère à l'établissement n'est autorisée à entrer dans l'établissement (notamment parents d'élèves). Les parents communiqueront par téléphone ou courriel.

L'accès de tout personnel du collège se fait uniquement par la loge.

PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT

1. En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un élève :

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

• Conduite à tenir :

- ✓ Isolement immédiat de l'élève avec un masque à l'infirmerie ou dans une pièce dédiée permettant la surveillance de l'élève dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- ✓ Prise de la température avec un thermomètre sans contact.
- ✓ Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières.
- ✓ Rappel par les responsables de l'école ou de l'établissement de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet.
- ✓ Prévenir le personnel de santé de l'éducation nationale référent pour l'aide à l'analyse des contacts de l'élève (cf annexe du plan ministériel Covid-19), depuis les 48h précédant le début des symptômes, selon les critères de Santé Publique France.
- ✓ Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires
- ✓ Nettoyage dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.
- ✓ Poursuite stricte des mesures barrières.

• En cas de test positif :

- ✓ Information de la collectivité de rattachement et des services académiques par le responsable de l'établissement. Les services académiques définissent en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistage des autres élèves et personnels. Des dépistages pourront être organisés au sein de l'école ou de l'établissement selon les modalités définies par les autorités sanitaires et académiques.
- ✓ La famille est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par un médecin ou un membre de l'équipe mobile locale COVID-19 pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée étant donné le contexte.
- ✓ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu entrer en contact avec l'enfant malade selon le plan de communication défini par l'établissement.

2. En cas de survenue de symptômes évocateurs chez un adulte :

- **Conduite à tenir :**

- ✓ Isolement de l'adulte avec un masque dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrières.
- ✓ Rappel par les responsables des établissements de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décide si un test de dépistage est nécessaire et donne un avis sur la reprise du travail.
- ✓ Nettoyage minutieux et désinfection par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.
- ✓ Poursuite stricte des mesures barrières.

- **En cas de test positif :**

- ✓ Information de la collectivité de rattachement et des services académiques par le responsable de l'établissement. Les services académiques définissent en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistages des élèves et des personnels. Des dépistages pourront être organisés au sein de l'établissement selon les modalités définies par les autorités sanitaires.
- ✓ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec le personnel malade selon le plan de communication défini par l'établissement.

3. Protocole de nettoyage et de désinfection quotidien des locaux et après survenue d'un cas COVID-19

- ✓ Ne pas utiliser un aspirateur pour le nettoyage des sols ;
- ✓ Les locaux (sols et surfaces) supportant le nettoyage humide doivent faire l'objet des différentes opérations suivantes :
 - Nettoyer les sols et les surfaces dans les espaces utilisés, les points de contact, les zones fréquemment touchées, à l'aide d'un détergent usuel ;
 - Rincer à l'eau pour évacuer le produit détergent et évacuer la salissure ;
 - Désinfecter avec un produit désinfectant virucide selon la norme EN 14476, ou par défaut avec une solution désinfectante à base d'eau de javel (cf. fiche nettoyage désinfection).
 - Selon les recommandations du fabricant du produit désinfectant virucide utilisé, rincer à l'eau si nécessaire. Cette phase de rinçage est obligatoire suite à l'utilisation de la solution désinfectante à base d'eau de javel.
- ✓ Tenue du personnel d'entretien adaptée aux dispositions contenues dans la fiche de données de sécurité du produit utilisé.
- ✓ Éliminer les équipements de nettoyage à usage unique dans un sac poubelle fermé hermétiquement.